

sainct alein || Et parle de la terre de || promission
cest assauoir || de iherusalem et de plu || seurs autres
isles de mer || et les diuerses et estran || ges choses
qui sont esd' || isles. — *Finit verso* f. 93 : ¶ Cy finist
ce tresplay || sant liure nōme Mande || uille parlāt
moult antē || tiquement du pays ¶ tre || doultre mer
Jmprime a || lyō sur le rosne Lan Mil || cccclxxx le
viii iour de || freuier a la requeste de || Maistre Bar-
tholomieu || Buyer bourgoys du dit || lyon.

Pet. in-fol. ; à 2 col. ; Bibliothèque nationale, réserve 0 $\frac{2}{3}$ f. ; 93 ff. ; sig. a¹-p^{11j} ; ex. incomplet ; doit avoir probablement 116 ff. car *b* et *c* ne sont représentés que par 3 ff. ; *o* par 6, et *l* manque = *a-o* par 8 = 112 ff. + *p* × 4 = 116 ff. à 30 lignes. Si *l* manque et que *o* n'a que 6 ff. nous aurons 106 ff. comme pour l'ex. de Rothschild.

« L'exemplaire que nous décrivons [le même que nous] n'a que 93 ff. ; mais les cahiers *b.* et *c.* paraissent y manquer. Celui qui a appartenu au duc de La Vallière renferme 113 ff. et, selon la description que nous a communiquée M. Van Praet, il diffère un peu de celui-ci dans l'orthographe des mots de l'intitulé ci-dessus. Par exemple, à la 3^e ligne, il y a *mons'* au lieu de *monsieur*, à la 4^e *iehā* au lieu de *iehan*, à la 6^e *de angleterre* au lieu *dangleterre*, etc. » (Brunet). L'ex. du duc de la Vallière qui a appartenu ensuite à Benjamin Heywood Bright (Cat. 1845, n^o 3614) et à R. S. Turner (Cat. 1878, n^o 611) a été acheté à la vente Lacarelle (No. 459, Fr. 4100) pour la bibliothèque du Baron James de Rothschild. Voici comment M. Emile Picot le décrit dans le Vol. III, 1893, pp. 441/2, du *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le Baron James de Rothschild* :

— [Le Livre appelé Mandeville.] — [Fol. 2, signé *ai^a* :] Ce liure est appelle || mandeuille Et fut fait et || compose par mous' [*sic*] iehā || de mandeuille cheualier || natif de angleterre de la || ville de saint